

LPO Alsace

Centres de sauvegarde pour la faune sauvage Rosenwiller - Pfettisheim

Bilan 2014

LPO Alsace - 2015



Présentation et fonctionnement des centres de soins

Présentation des centres de soins

Les 2 centres de sauvegarde pour la petite faune sauvage de la LPO Alsace accueillent les oiseaux et les mammifères sauvages en détresse.

- Le **centre de Pfettisheim** continue à prendre en charge de nombreux oiseaux en détresse et sert ainsi de point relais pour le nord de l'agglomération Strasbourgeoise. Il est géré par Beryl ROTH, soigneuse-capacitaire, également Vice-Présidente de la LPO Alsace.
- Le **centre de Rosenwiller**, qui est ouvert depuis 2010, se situe à 32 km au sud-ouest de Strasbourg sur le piémont vosgien. Il est géré par Suzel HURSTEL, responsable, et par Lauriane PERRAUD, toutes deux soigneuses-capacitaires, salariées de la LPO Alsace.

Pour une meilleure répartition des tâches et de prise en charge des pensionnaires, des transferts d'animaux sont régulièrement effectués d'un centre à l'autre.

Fonctionnement du centre de Rosenwiller

Le centre est ouvert 7j/7, toute l'année. L'accueil des animaux se répartit majoritairement entre avril et septembre : l'organisation des journées doit alors être optimale. C'est le travail de Suzel HURSTEL et de Lauriane PERRAUD qui mettent un soin particulier à coordonner un réseau efficace de personnes en mission de service civique, de bénévoles, d'écovolontaires et de stagiaires.

Toutes les deux sont secondées par trois cabinets vétérinaires, pour les cas de blessures graves ou de maladies non identifiées. L'équipe travaille aussi en étroite collaboration avec de nombreuses associations de la région (SNA, GORNA, Centres d'Initiation de la Nature et à l'Environnement, Arche de Noé...).

Description des infrastructures de Rosenwiller

Le centre est composé de 3 espaces :

- Le **bâtiment de l'infirmerie** dispose d'une salle de soins, d'une salle de lavage et de stockage du matériel, d'une pièce de quarantaine, de 3 salles de repos et d'un local de stockage.
- Le **bâtiment administratif** possède un espace

bureaux et un espace destiné à accueillir des écovolontaires/stagiaires sur de longues périodes.

- Sur le terrain la **partie volières** comporte 9 volières (35m, 20m, 12m, 8m de longueur), 2 bassins aquatiques, 6 boxes de réhabilitation et 8 caissons de relâcher-au-taquet.



Nourrissage d'une Buse variable au centre de Rosenwiller (photo Suzel Hurstel)

Acheminement des animaux sauvages vers les centres de soins

L'acheminement vers le centre de soin se fait toujours au cas par cas, en fonction de l'espèce, de la situation, du jour de l'appel et des compétences des bénévoles présents sur le secteur concerné :

- dans le Bas-Rhin : la LPO recueille les animaux directement dans ses centres de soins ou via son siège à Strasbourg. Par ailleurs, un réseau de « points relais » existe à travers le département ; les découvreurs peuvent s'y rendre et y déposer l'animal. Celui-ci est alors récupéré et acheminé vers le centre de Rosenwiller.
- dans le Haut-Rhin : le découvreur d'un animal a pour interlocuteur les agents des Brigades Vertes ou les bénévoles de l'association Sentinelle Nature Alsace (SNA). Un premier diagnostic est souvent réalisé par téléphone ou sur place puis, si nécessaire, l'animal est acheminé au centre-relais SNA-LPO Alsace situé à Hunawihr. La LPO récupère ensuite les animaux dans un délais de 24h. Ce réseau de collecte et de transport des animaux a pu être mis en place grâce au partenariat entre le Conseil Général du Haut-Rhin, les Brigades Vertes, l'association SNA et la LPO.

Bilan de l'activité des centres de soins en 2014

Nombre d'animaux recueillis...

Au cours de l'année 2014, 1703 animaux ont été accueillis dans les deux centres de soins de la LPO Alsace :

- 1454 animaux sur le site de Rosenwiller, dont 502 ayant transité par le centre-relais SNA-LPO Alsace de Ribeauvillé.
- 249 animaux sur le site de Pfettisheim.

Parmi ces 1703 individus, on compte :

- 1195 animaux d'espèces protégées,
- 355 animaux appartenant à la catégorie des espèces chassables,
- 142 animaux appartenant à la catégorie des espèces dites « nuisibles »,
- 11 animaux appartenant aux catégories des espèces domestiques ou d'élevage (incluant les pigeons des villes).

L'objectif initial des centres de sauvegarde est de soigner les animaux sauvages. Cependant, d'autres espèces sont parfois déposées dans les centres de soins : les espèces domestiques, notamment les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) et les espèces d'élevage.

Ces animaux sont alors systématiquement transférés vers d'autres structures plus adaptées à leur accueil (Arche de Noé...).

Evolution du nombre d'animaux recueillis depuis l'ouverture du centre de Rosenwiller

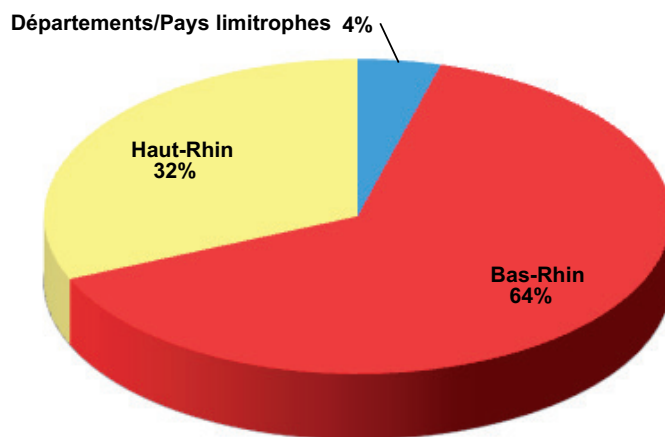
Ce nombre est en augmentation constante depuis 2010 :

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Nb ind. accueillis	950	1306	1531	2084*	1703

* année exceptionnelle où 488 noctules communes avaient été recueillies suite à l'abattage de l'arbre dans lequel elles hibernaient.

Provenance des animaux...

Les animaux proviennent majoritairement de la région Alsace mais aussi de quelques départements limitrophes.



Espèces recueillies...

Comme chaque année, certaines espèces sont plus représentées que d'autres :

- Hérisson d'Europe (164 individus),
- Merle noir (128 individus)
- Martinet noir (126 individus).



Relâcher d'un des Martinets par Josette Harlé, bénévole (photo Christophe Wild)

Il y a aussi eu des espèces exceptionnelles de part leur rareté :

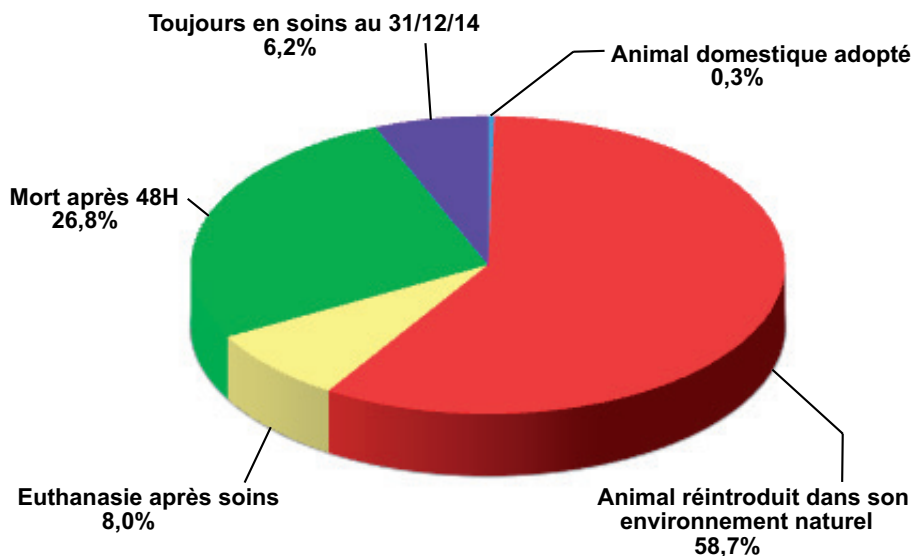
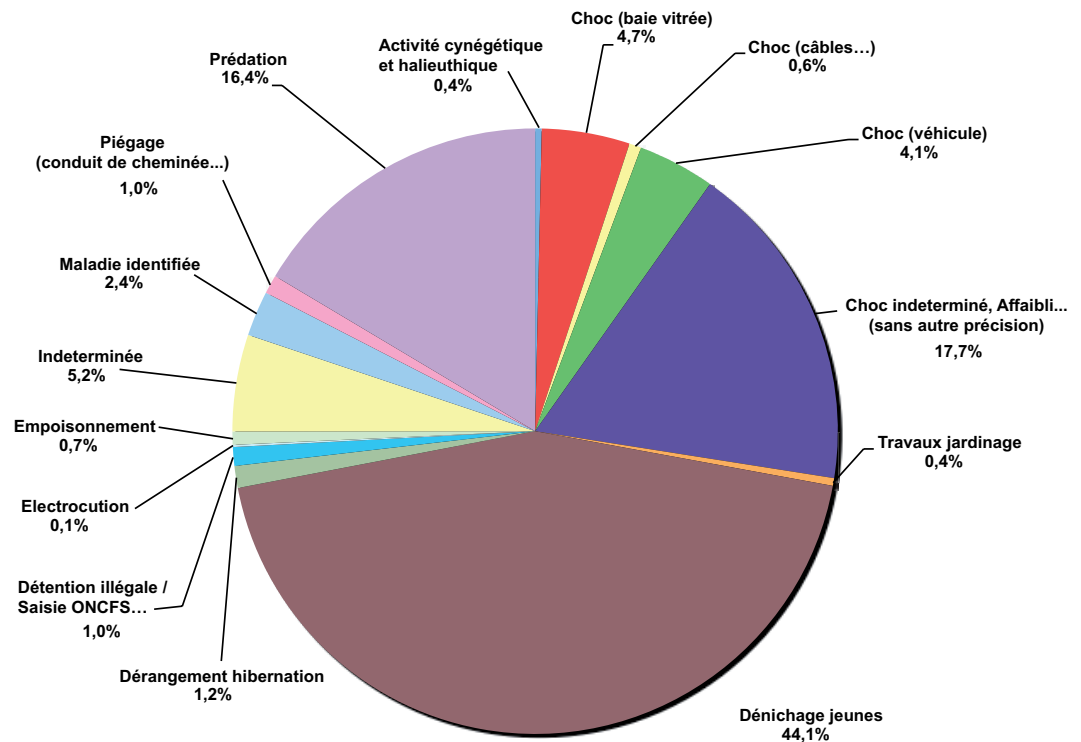
- Chevêchette d'Europe (5 individus),
- Grand-Duc d'Europe (5 individus),
- Balbuzard pêcheur (1 individu),
- Chevêche d'Athéna (1 individu),
- Martin-pêcheur (1 individu),
- Lorient d'Europe (1 individu),
- Noctule de Leisler (3 individus).

Causes d'accueil des animaux

Parmi les causes d'entrées identifiées, le dénichage des jeunes animaux est la plus élevée (44%).

Pour cette problématique, le centre de soins travaille en étroite collaboration avec le pôle MFS.

(cf. encart ci-dessous)



Devenir des animaux pour lesquels un protocole de soins a été mis en place

59%, soit plus de la moitié de ces animaux, ont pu être relâchés. Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes.

Trop souvent les blessures et pathologies dont souffrent les animaux à leur entrée au centre de soins ne nous permettent pas de leur venir en aide et près de 31% des individus décèdent dans les 24 heures qui suivent leur arrivée.

Pôle Médiation Faune Sauvage (pôle MFS)

Le pôle MFS est un service de la LPO Alsace et du Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Créé en mars 2008, il est destiné à répondre à toutes les demandes liées à la petite faune sauvage, mammifères et oiseaux sauvages, protégés ou non.

Ce service a traité 2328 demandes au cours de l'année 2014, toutes catégories confondues : de la simple demande concernant le comportement anormal d'un animal, jusqu'aux gênes provoquées par la présence d'une espèce en passant par les demandes liées à des actes de destructions d'espèces protégées.

Outre l'apport d'informations, le pôle MFS se veut avant tout éducatif. Une de ses actions principales consiste donc à sensibiliser les découvreurs d'animaux jugés « en perdition ». En effet, la méconnaissance de la biologie des espèces peut engendrer des comportements négatifs - parfois irréversibles - pour la faune. Les jeunes animaux esseulés n'ont en effet pas toujours besoin d'être recueillis. Aussi, si l'animal peut être maintenu dans son milieu d'origine (mise en sécurité du site où il se trouve, placement dans son nid d'origine ou de substitution), cette solution doit être privilégiée ! Ce type de conseil demande beaucoup de pédagogie car, suivant la sensibilité du découvreur, il peut être mal interprété. De fait, ce n'est qu'après un premier bilan téléphonique complet que les animaux sont dirigés vers le centre de soins le plus proche, si nécessaire.

Accueils exceptionnels en 2014

Cinq chevêchettes d'Europe !

Il est exceptionnel que des oiseaux à la fois très discrets et très rares, et qui plus est en détresse, soient repérés et transférés au centre de soins.

C'était pourtant le cas de ces 5 oisillons de chevêchettes d'Europe, dont on estime la population entre 20 et 50 couples à peine en Alsace. C'est après qu'il eut repéré, puis patiemment observé une nichée, qu'un bénévole de la LPO Lorraine, Grégory HAAS, a remarqué que les petits n'étaient plus nourris par leurs parents, vraisemblablement victimes de prédation.

Au deuxième jour d'absence des adultes, il a pris l'initiative de tout faire pour les sauver en attrapant les 5 oisillons, déjà affaiblis, et à les apportant au centre de soins de la LPO Alsace.

Après une convalescence réussie, les oiseaux devenus adultes ont été relâchés près de leur site de nidification par la technique du «relâcher au taquet»... Ils ont été suivis durant plusieurs semaines par Yves MULLER, spécialiste de l'espèce et Président de la LPO Alsace.



Relâcher en douceur pour les jeunes chevêchettes
(photo Yves Muller)

Un balbuzard pêcheur !

Un balbuzard pêcheur a été trouvé au sol dans une prairie de la vallée de la Thur par un agent de l'ONCFS. L'individu présentait de graves troubles de l'équilibre et souffrait de troubles neurologiques, certainement consécutifs à une collision.

Il a immédiatement été pris en charge par l'équipe de soigneurs du centre de sauvegarde. Une radiographie a également révélé la présence de plusieurs plombs anciens dans le corps : cette information a mis en évidence que l'oiseau avait échappé une première fois à la mort puisqu'il a été victime de tirs (rappelons que toutes les espèces de rapaces sont strictement protégées en France et qu'un tel acte est donc illégal).

Une fois les problèmes de déséquilibre guéris, les

soigneuses se sont attachées à soigner le plumage : 4 rémiges primaires (ces grandes plumes de l'aile essentielles au vol) étaient en effet brisées presque à leur base et ne permettaient plus à l'oiseau de décoller. Il a ainsi bénéficié d'une intervention spéciale : l'enture. Cette technique consiste à greffer une plume fonctionnelle à la base de la plume abîmée. Une opération qui s'est parfaitement bien déroulée grâce à Monsieur BOUIX, soigneur à la volerie des Aigles, et spécialiste de l'enture. La LPO Alsace le remercie encore vivement pour son aide.

L'oiseau a été relâché le 3 octobre 2014 au plan d'eau de Plobsheim, où d'autres individus avaient été observés quelques jours auparavant.



Lauriane Perraud relâche le balbuzard pêcheur
(photo Jean-Paul Kaiser)

Cinq grands-ducs d'Europe !

Le plus grand prédateur du monde aviaire en Europe ne recolonise que très progressivement certains secteurs alsaciens. On compte actuellement à peine une trentaine de couples à l'échelle régionale. De ce fait, lorsqu'un individu arrive au centre de soins, une attention particulière lui est portée.

En 2014, 5 grands-ducs d'Europe ont été recueillis au centre de soins de Rosenwiller.



Marion Cuenin s'apprête à relâcher un grand-duc
(photo Lauriane Perraud)

Collaborations

Collaboration entre les centres de soins, le GEPMA et l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation et de l'Environnement (ANSES).

Le laboratoire ANSES d'étude de la rage et de la faune sauvage, situé à Nancy, a pour mission d'assurer l'épidémiologie-surveillance de la rage des chauves-souris en France.

En termes de santé publique, la rage des chiroptères représente un risque difficilement appréciable d'autant plus que le virus, rare, concerne surtout à ce jour une espèce de chauve-souris présente en France : la Sérotine commune. La surveillance de ce virus repose entre autres sur la collecte et l'analyse des cadavres de toutes les espèces de chauves-souris. Ces analyses permettent ainsi d'améliorer les connaissances sur la réelle situation épidémiologique de la rage des chiroptères.

Ainsi depuis plus de 12 ans, le GEPMA collabore à cette étude au travers de ses activités d'études des populations de chauves-souris (comptage annuel des colonies de reproduction...).

Les centres de soins LPO Alsace y participent depuis 2008 en faisant systématiquement rapatrier tous les animaux morts en soins ainsi que les cadavres de chauves-souris trouvés en Alsace.

90 cadavres ont donc été transmis pour analyses en 2014. La totalité des analyses se sont révélées négatives.



Vérification de l'aile d'une noctule commune (photo Cathy Zell)

Collaboration entre les centres de soins et le Muséum d'Histoire Naturelle (MNHN)

Un programme de recherche portant sur les relations de parenté entre les différentes espèces d'oiseaux au niveau national est actuellement mené par Jérôme Fuchs, Maître de conférence et chargé de conservation au MNHN à Paris.

Afin de disposer d'échantillons supplémentaires de plusieurs représentants de familles d'oiseaux (Pic vert notamment), le MNHN effectue des prélèvements de tissus sur les cadavres d'animaux morts au centre de soins. Les résultats de cette étude seront connus dans quelques années.

Centre-relais SNA-LPO Alsace



Sentinelle Nature Alsace (SNA) et la LPO Alsace ont signé, le 23 juillet 2013, un partenariat officialisant la création d'un centre-relais du centre de soins de Rosenwiller. Ce centre-relais est destiné à accueillir, de manière transitoire, les animaux en détresse en provenance du Haut-Rhin.

La création de ce centre-relais a été possible grâce à l'investissement des bénévoles de SNA. Cette association, dont l'objet est la protection de la faune sauvage et de son milieu ainsi que la sensibilisation du public, est reconnue d'intérêt général. La LPO Alsace est garante du bon fonctionnement et du respect de la réglementation en vigueur au niveau de ce nouveau centre.

Le local comprend une infirmerie et un lieu de stockage de nourriture. Il permet l'accueil des oiseaux et des petits mammifères sauvages 7j/7. Une équipe de bénévoles y prend en charge les animaux dès leur arrivée, via les Brigades Vertes ou les découvreurs directement, et leur dispense les premiers soins en association avec des vétérinaires-partenaires. Les animaux soignables sont ensuite systématiquement récupérés par le centre de soins de la LPO, et ce dans un délai de 48h. La LPO Alsace se félicite de la mise en place d'un tel partenariat et se réjouit également de travailler de concert avec l'équipe des bénévoles de SNA, qui ont déjà fait preuve d'un grand professionnalisme et qui se mobilisent sans compter en faveur de la faune sauvage.

Le centre-relais n'est pas ouvert au public.

KERTZFELD Après quatre mois au centre de soins de la LPO

Le grand-duc retourne à la nature

LE HIBOU grand-duc d'Europe est une espèce rare en Alsace. Et comme d'autres oiseaux, certains spécimens n'échappent pas aux dangers de la route ou des lignes électriques. Jeudi soir, l'un de ces rapaces a été relâché dans la nature à Kertzfeld, près de Benfeld, après quatre mois de convalescence au centre de soins de la LPO pour la protection des oiseaux (203 88 04 42 12), à Rosenwiller. Blessé aux ailes, il avait été trouvé dans ce même secteur par un garde-chasse.

Bien présent dans le sud du pays, le plus grand rapace nocturne d'Europe (65 cm de haut et 1,70 m d'envergure en moyenne) avait disparu de la région, par destruction humaine, au début du XX^e siècle. Depuis les années 70, il est de plus en plus présent, sûrement grâce aux réintroductions massives en Allemagne. Une quarantaine de couples occupent les Vosges et le piémont.

Un superprédateur au regard pénétrant et au plumage sublime. PHOTO DINA - FRANCK DELORME

Une tête pour les oiseaux

La Fête régionale de l'oiseau, qui se tenait hier au centre socioculturel d'Eschau, aura drainé les foules. Le bénéfice de cette journée, organisée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Alsace, est destiné à son centre de soins.

ESCHAU Centre Camille-Claus

Championnes fraîchement couronnées par les bénévoles de l'association Nature-Nature-Ménage Oiseau, l'association de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Alsace, organisée à Eschau par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Plus de 100 bénévoles ont participé à cette manifestation, organisée à Eschau par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Plus de 100 bénévoles ont participé à cette manifestation, organisée à Eschau par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Plus de 100 bénévoles ont participé à cette manifestation, organisée à Eschau par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

La fête régionale de l'oiseau, un moment capital dans la vie de l'association organisatrice, la LPO.

L'envol d'un balbuzard pêcheur

29/10/14

Un grand-duc a été relâché dans son environnement naturel, jeudi dernier, à Valff. Le rapace avait été blessé il y a cinq mois. Il est au centre de sauvegarde pour en savoir plus sur sa vérison.

Trouvé dans la vallée de la Thur alors qu'il était incapable de voler, un jeune balbuzard pêcheur a pu être soigné par la Ligue de protection des oiseaux, puis relâché à Plobsheim.

Elisabeth Schultness

« C'est une espèce extrêmement rare en Alsace », souligne Cathy Zell, de la Ligue pour la protection des oiseaux. Ce rapace diurne piscivore de taille moyenne ne fait que passer dans notre région. Début septembre, sans doute en vol migratoire vers le sud, un jeune balbuzard a été recueilli par le centre de sauvegarde pour la faune sauvage LPO de Rosenwiller.

Des troubles liés à une collision

« Il avait été trouvé dans la vallée de la Thur, au sol, et était affecté de graves troubles de l'équilibre, relatent les soigneurs. Une radiographie a révélé la présence de plusieurs plombs anciens dans le corps. L'oiseau avait échappé une première fois à la mort puisqu'il a l'objet de tirs alors que toutes les espèces de rapaces sont strictement protégées en France et que leur tir est illégal. »

Les soigneurs l'ont traité contre le saturnisme « mais l'évolution des symptômes a finalement appuyé la thèse de troubles liés à une collision ». L'équipe s'est alors préoccupée de ses quatre rémiges primaires – grandes plumes de l'aile essentielles au vol – qui étaient brisées, empêchant l'oiseau de décoller. Un spécialiste a pratiqué une enture, qui consiste à greffer des plumes fonctionnelles dans la base de la plume abîmée. « L'opération s'est parfaitement bien déroulée et l'oiseau a pu être relâché à Plobsheim. »

Autrefois répandu dans toute l'Europe, le balbuzard pêcheur a subi un large déclin à partir du XVIII^e siècle, victime de persécutions, de pièges et de tirs, puis de l'utilisation de produits chimiques comme le DDT et les PCB.

Il ne niche plus en Alsace mais survole la région lors de ses migrations entre le nord-ouest de l'Europe et les pays du sud, principalement le long du Rhin et dans le Sundgau. Comme tous les rapaces, les balbuzards sont protégés en France. En 2011, les ornithologues ont compté 37 couples reproducteurs et 65 jeunes à l'envol en France et 35 jeunes ont mené 41 jeunes à l'envol en Corse. Malgré la progression des effectifs, le balbuzard est considéré en France comme « vulnérable ».

Photo Dina/Cathy Zell

provoquer d'autres pathologies. Avec mon équipe, on le nettoie et hydrate, on lui administre le traitement antibiotique en pommade, les plaies ont bien guéri mais ont endommagé son plumage. Du coup, il a eu droit à un lavage. Comme pour les oiseaux mazoutés, il faut aller gratter à la racine des rémiges. Nous l'avons lavé qu'une seule fois en pensant qu'il pourrait se nettoyer tout seul. Au début, il faisait un bruit énorme en volant à cause des plumes sales ; dans la nature, il serait mort car le grand-duc ne fait aucun bruit en volant. En quatre mois, il a réussi à liser son plumage.

Malgré son passage au centre de sauvegarde pour les oiseaux, le grand-duc n'a pas été ligoté, ni piqué, et on ne lui a pas posé d'emetteur. « Pour nous, le but est de les relâcher en milieu naturel. On fait très attention, il n'y a ni carène, ni affection... », poursuit Lauriane Perraux. Plus de 1500 espèces d'oiseaux sont soignées par an au centre. « On en a vraiment de toutes sortes : ceux qui tombent du nid, ceux qui en un choc avec une base vitrée, avec un cas qui sont à terre. On a des poussins rapaces qui le rapace occupe de se petits à même le sol. Dans notre centre, nous avons aussi des hérissons, des chauves-souris, des petits mammifères... », ajoute Lauriane Perraux.

Le grand-duc qui vit dans nos forêts présente une silhouette massive, de gros yeux rouge orangé. Il sera très difficile de le repérer car il vole la nuit et est très silencieux. Il n'a aucun prédateur, se nourrit de corbeaux, de rats, de cornilles, de lièvres, et ses serres sont affûtées comme des couteaux.

Le grand-duc ne fait pas de nid ; il niche à même la terre où il prend possession d'un nid déjà tout fait. La femelle pond de deux à quatre œufs par an.

« Au niveau fonctionnement, nous n'avons aucune subvention, une enveloppe du Conseil général du Haut-Rhin, explique Lauriane Perraux. Certaines entreprises nous aident avec du matériel comme les couvertures qui viennent d'hospitales, et bien sûr on a les gens particulièrement sensibles à la faune sauvage qui font des dons. C'est un Yvon Zissel, le responsable du centre, qui fait un énorme travail de médiation, ce qui permet d'assurer les deux salariés. »

« Nous fonctionnons avec plus de 50 bénévoles qui offrent un peu de leur temps pour nourrir les animaux, nettoyer les boîtes, et pour tous les travaux de maintenance ou autre et ça, c'est super important. C'est un peu grâce à tous ces bénévoles qu'une entreprise comme celle-ci fonctionne », conclut-elle.

Devenir bénévole, faire des dons

Toutes celles et ceux qui aimeraient donner un peu de leur temps ou faire un don peuvent s'adresser au Centre de sauvegarde des oiseaux, 1 rue du Wisch, 67560 Rosenwiller (à côté de Rosheim). Tél. 03.88.04.42.12.

Corinne Frech

Le chiffre

5

Cinq grands ducs ont été soignés cette année au Centre de sauvegarde de Rosenwiller. « Celui-ci, c'est le premier qui est relâché, en a dû en euthanasier deux qui étaient en mauvais état », souligne Lauriane Perraux.

Les centres de soins : au delà des soins aux animaux...

Le nombre d'animaux qui sont confiés aux centres de soins prouve qu'une forte demande existe en matière d'aide aux animaux sauvages.

En dehors du GORNA, centre d'accueil situé dans le nord du Bas-Rhin, aucune autre structure à part les centres de sauvegarde LPO Alsace n'est en mesure d'apporter un tel service dans la région, à la fois pour la faune en détresse mais aussi pour les découvreurs des animaux, qui sont souvent démunis face aux situations rencontrées.

L'action de protection des espèces, dont certaines ont un statut fragile, est évidente, et le taux d'animaux relâchés dans leur environnement naturel témoigne de l'efficacité des soins.

Le service rendu aux citoyens n'est pas l'objectif principal des centres de soins, mais il est largement à prendre en compte.

Nouvelle plaquette de présentation pour le centre de soins

Depuis son ouverture en 2010, le centre de Rosenwiller fonctionne à plein régime et reçoit chaque année un nombre croissant de pensionnaires. Mais il reste méconnu d'un grand nombre de personnes, grand public et professionnels, pouvant être confrontés à des situations d'animaux sauvages en détresse.

En 2014, la LPO a donc conçu une plaquette dédiée au centre de soins. Celle-ci a été mise en page par un graphiste professionnel et a été entièrement financée par ESR (Electricité Strasbourg Réseau) et EDF, partenaires de la LPO dans plusieurs programmes de protection, dont le centre de soins, et que la LPO remercie chaleureusement.

Cette plaquette est également téléchargeable sur le site Internet de la LPO Alsace (rubrique « découvrir le centre de soins »).



Remerciements

- La LPO Alsace remercie vivement le **Conseil Général du Haut-Rhin** dont le soutien financier octroyé contribue au fonctionnement du centre, qui ne bénéficie par ailleurs d'aucune autre subvention publique.
- La LPO Alsace remercie chaleureusement **tous les bénévoles, stagiaires et écovolontaires** qui secondent l'équipe salariée.
- Sa reconnaissance va également aux **cabinets vétérinaires Brabants** (Obernai), **Zind** (Molsheim), **Dresse** (Rosheim) et **Capber** (Colmar) pour leurs implications quotidiennes dans le soin des animaux.
- Son travail ne pourrait être possible sans la coopération de **l'association Sentinelle Nature Alsaces** et des **Brigades Vertes**, qu'elle remercie beaucoup également.
- La LPO tient à remercier la **Mairie de Rosenwiller** pour son soutien sans faille.
- Elle remercie également tous les découvreurs d'animaux, les donateurs privés ainsi que les entreprises et les associations partenaires qui contribuent au fonctionnement de ses centres.

Projet 2015 : agrandissement du centre de soins de Rosenwiller

Le centre de soins recueille de plus en plus d'animaux. Les espaces dédiés aux soins des animaux, à l'observation de leur état ou à leur convalescence s'avèrent désormais trop exigus. De fait, la LPO Alsace a prévu de modifier l'usage des bâtiments existants afin de consacrer davantage d'espace aux animaux en soins.



Bâtiment abritant l'infirmierie, une partie du logement écovolontaires ainsi que la partie administrative (photo Cathy Zell)



Bâtiment locatif / Futurs bureaux des salariés et logement éco-volontaires (photo Suzel Hustel)

Jusqu'à présent, le site de Rosenwiller accueillait deux bâtiments, en plus des volières et des boxes de réhabilitation :

- un bâtiment dédié aux soins des animaux, à l'accueil des écovolontaires et des bénévoles et aux travaux administratifs ;
- un deuxième bâtiment d'habitation destinée à la location.

Depuis son ouverture, le nombre de pensionnaires ne cesse de croître, et une augmentation du nombre des salles de soins devient inévitable si nous voulons continuer à offrir le même niveau de service. Plutôt que de réduire le quota d'accueil ou d'imposer une sélection à l'entrée - ce qui existe dans certains centres dont l'agrandissement n'est pas possible - le Conseil d'Administration de la LPO a opté pour un réaménagement du site de Rosenwiller.

A partir du printemps 2015, l'accueil des écovolontaires - dont la présence est indispensable au

bon fonctionnement du site (rappelons que le centre est ouvert 365j/an) - et les bureaux administratifs migreront dans la maison d'habitation. Les espaces libérés seront entièrement dédiés aux soins des animaux recueillis ; la surface de l'infirmierie sera ainsi doublée.

Ces travaux de grande envergure (isolation, réfection de la toiture, pose de cloisons, modification du réseau électrique dans la maison d'habitation, pose de carrelage et de nouvelles parois dans l'ancienne infirmierie, installation de plans de travail...) ont démarré au mois de novembre 2014 et se poursuivront tout le premier trimestre 2015.

Ils sont coordonnés par l'équipe salariée et menés conjointement par le réseau des bénévoles du centre, et des entreprises du bâtiment. Ces travaux nécessitent bien sûr des investissements importants...

Ne bénéficiant de quasiment aucune subvention publique, nos centres de sauvegarde LPO Alsace fonctionnent grâce au soutien des particuliers et des mécènes (entreprises...)

Avec le soutien

Conseil Général



Haut-Rhin

L'Acteur de votre quotidien

En partenariat



Centre de Sauvegarde de Rosenwiller

1 rue du Wisch

67560 Rosenwiller

03 88 04 42 12

alsace.centredesauvegarde@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Siège administratif

alsace@lpo.fr
<http://alsace.lpo.fr>

LPO Alsace
8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
03 88 22 07 35